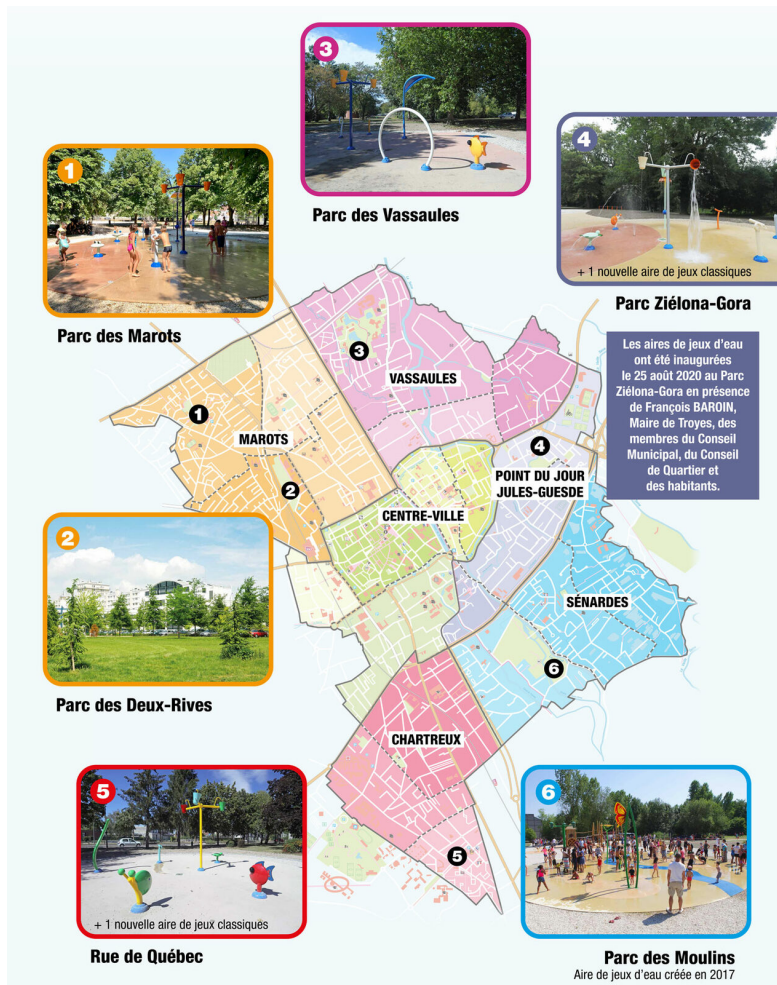


Ouverture des six aires de jeux d'eau troyennes



Les six aires de jeux d'eau troyennes ont pu rouvrir dès samedi 19 juin, en concertation avec la préfecture de l'Aube.

Les petits, dès 3 ans, peuvent dorénavant patauger, se rafraîchir... et surtout s'amuser, pour profiter pleinement de leur été, aux quatre coins de la cité. Les six aires de jeux d'eau situées au parc des Marots, parc des Deux-Rives, parc des Vassaules, parc Ziélona-Gora, rue de Québec et au parc des Moulins sont ouvertes :

o En juin et en septembre : les mercredis et week-ends, de 14h à 19h30

o En juillet et en août : tous les jours, de 12h à 19h30

Quelques consignes :

o Les enfants sont sous la responsabilité de leurs accompagnants

o Les chaussures n'étant pas autorisées, les enfants peuvent être pieds nus ou dotés de chaussons de piscine

o Les animaux domestiques ne sont pas autorisés

o Pour rappel, la baignade dans les eaux fluviales et les fontaines est interdite

Des installations respectueuses de l'environnement

Parce que l'eau est une denrée précieuse, surtout en plein été, les jeux d'eau s'arrêtent automatiquement lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C. Alimentées par le réseau d'eau potable et soumises régulièrement à des contrôles sanitaires effectués en laboratoire, les six aires de jeux d'eau sont toutes équipées d'une cuve de rétention et d'une borne de puisage destinée à l'arrosage des espaces verts.

Des aménagements récents

Exceptée l'aire du parc des Moulins, créée en 2017, cinq des six aires de jeux d'eau troyennes ont été inaugurées en 2020 : au parc des Marots, parc des Deux-Rives, parc des Vassaules, parc Ziélona-Gora, et rue de Québec. D'une superficie totale de 100 m² chacune, elles sont toutes dotées d'une dizaine de mobiliers. Par ailleurs, deux nouvelles aires de jeux classiques sont venues compléter les parcs Ziélona-Gora et de la rue de Québec. Le parc des Marots et le parc La Fontaine ont quant à eux gagné en confort grâce à la pose d'un gazon synthétique.

Coût total de ces travaux : 1,065 million EUR TTC, financé par l'Etat à hauteur de 709 200 EUR, au titre de la Dotation Politique de la Ville, dans le cadre du Contrat de ville 2015-2020.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr